



Ifremer

■ objet :Extension de la zone de mouillage du Préventorium à Saint Trojan
Vos réf. : FP/DN
Nos réf.: LER/PC 09-4094/DM

■ **DDE/SEL**

17009 La Rochelle

La Tremblade, le 23 avril 2009

Affaire suivie par Daniel Masson

Monsieur,

Après étude du dossier fourni, nous émettons les remarques suivantes :

- ✓ La proximité de parcs ostréicoles quasiment contigus à l'extension projetée, fait courir un risque de pollution notamment microbiologique aux huîtres en culture sur ces parcs.

En effet, le stationnement de navires de plaisance se traduit dans bien des cas par des rejets pollués des occupants de ces navires, s'ils habitent à bord. Il conviendra donc de fournir à tous les demandeurs de mouillage, un règlement stipulant notamment l'interdiction de rejets polluants dans le milieu, dont un exemplaire signé du demandeur sera retourné au gestionnaire de la zone.

De cette manière, toute pollution constatée sera en infraction avec le contrat signé et pourra donner lieu (à préciser dans le règlement) au retrait de l'autorisation.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Chef de Station Ifremer
La Tremblade**

**Copie :
Chrono La Tremblade**

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Rochelle
Place du Séminaire

B.P. 7
17137 L'Houmeau
France

téléphone 33 (0)5 46 50 94 40
télécopie 33 (0)5 46 50 93 79
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>